



**COMITE SCIENTIFIQUE DU DEPARTEMENT
D'ÉLECTRONIQUE**

Réf : CSD/ELN/PV-N°07/16-10-2023

PROCES VERBAL DU CSD EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 16/10/2023

En date du Lundi 16 Octobre de l'année deux mille vingt-trois à 13 heures trente s'est tenue une réunion extraordinaire du Comité Scientifique du Département d'Électronique.

Etaient présents :

Noms et Prénoms	Qualité
Mr. BENMESSAOUD M ^{ED} TARIK	Président du CSD
Mr. MOUHADJER HASSAN	Chef du Département d'Électronique
Mme LEKHAL-MAZOUZ NACERA	Chef du Département adjointe chargée de la post-graduation
Mr. LOUKIL ABDELHMD	Représentant corps des Professeurs
Mr. BETTAHAR SALIM	Représentant corps des Professeurs
Mr. ABDELADIM MUSTAPHA	Représentant des Maîtres de Conférences classe A
Melle MEBTOUCHE HANANE	Représentante des Maîtres Assistants classe A
Mr. KAROU SAID	Représentant des Maîtres de Conférences classe A (Excusé)
Mr. BOUGHANMI NABIL	Représentant corps des Professeurs (Excusé)

LES INVITES - LES DIRECTEURS DE LABORATOIRE

Noms et Prénoms	Laboratoire
Mr. LAKHDARI FETHI remplaçant	LEPESA -FG-USTO
Mr MIDOUN	
Mr. DAHMANI MOHAMMED	LSI -FG-USTO
Mr. MEKKAKIA MAAZA	LMSE
NASREDDINE	



LES CHEFS DE FILIERE

Noms et Prénoms	Filière
Mr. SAHARI MOHAMMED	Electroniques
Mr. BENKADA ABDELMOUDJIB	Génie biomédicale
Mme. ZEOUAGUI LILA	Télécommunications

L'ORDRE DU JOUR:

-Organisation et modalité de déroulement des projets de fin d'études - PFE- du Master 2 pour l'année universitaire 2023-2024.

Après les souhaits de bienvenue et de remerciement exprimés à tous les présents, Mr le chef de département a rappelé l'ordre du jour retenu qui touche les modalités pour l'encadrement académique du master 2 et les différentes phases précédant le déroulement de ce dernier. Trois points essentiels a retenir sont :

- Nombre d'étudiant.
- L'affiliation et la nature du sujets.
- L'examination.

Pour cette année universitaire 2023-2024 on a constaté que le nombre d'étudiants en master 2 toutes filières confondues est de 60 étudiants, repartis comme suite :

- Master 2 système embarqué 10 étudiants.
- Master2 instrumentation 12 étudiants.
- Master 2 génie biomédicale 5 étudiants
- Master2 réseaux et télécommunication 33 étudiants

Avant de céder la parole aux présidents de laboratoires, par thématique afin de présenter sommairement leur vision relatif vis-à-vis de l'encadrement on a insisté sur le fait que :

- Les sujets PFE a déposer doivent être digne d'un startup.
- En cohérence avec les thèses de doctorat en cours ou récentes, académique ou professionnelle.

En plus de ce qui a été soulevé par les membres du CSD, présidents de laboratoire et les chefs de filières d'autres remarques et solutions ont été proposé :

- Les enseignants encadreurs qui n'ont pas adhéré au laboratoire de recherche résidant au niveau de l'USTO ou qui ne veulent pas accéder au laboratoire de recherche, le chef de département a souligné qu'il y a la possibilité d'organiser un laboratoire dédié à l'encadrement au niveau du département. Dans ce cas les étudiants et leurs encadrants doivent impérativement respecter les directives du le chef de département afin de préserver la salle et le matériel qui sera mis a la disponibilité des étudiants.
- Les étudiants affiliés au laboratoire de recherche après l'affectation du sujet de PFE doivent impérativement respecter les horaires d'encadrement au niveau de laboratoire de recherche.
- Le thème est soumis d'abord à l'approbation du conseil du laboratoire de recherche conformément à la réglementation en vigueur puis au CSD.
- Les enseignants encadreurs qui n'ont pas adhérer aux laboratoires de recherche, le thème est soumis à l'approbation du Comité Scientifique du Département conformément à la réglementation en vigueur.

- La direction de mémoires de fin d'étude exige de grandes qualités et beaucoup d'investissement de la part des directeurs pour l'accompagnement des compétences à la recherche et le développement.
- La possibilité d'organiser avant les soutenances, des **séances pré soutenance en présentiel**, au niveau du département, pour les encadreurs avec leurs encadrés.
- Les obligations qui sont précisées « Charte des PFE MASTER 2 ».

« L'étudiant s'engage à :

- réaliser sa mission et être disponible pour les tâches qui lui sont confiées ;
- respecter les règles des laboratoires ou ils sont affectés ainsi que ses protocoles ;
- respecter les exigences de confidentialité fixées par laboratoire ;
- rédiger, lorsqu'il est exigé, le rapport ou le mémoire dans les délais prévus ; ce document devra être présenté aux responsables de laboratoire avant d'être soutenu.

Le laboratoire de recherche s'engage à :

-proposer un sujet s'inscrivant dans le projet de fin d'étude en cohérence avec la formation.
Accueillir l'étudiant et lui donner les moyens de réussir sa mission ;

-désigner un responsable de PFE ou une équipe tutorale dont la tâche sera de :

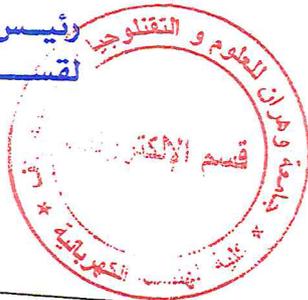
- * accompagner, guider et conseiller l'étudiant ;
- * l'informer sur les règles, les codes et la culture de laboratoire ;
- *favoriser son intégration au sein de laboratoire et l'accès aux informations nécessaires ;
- *aider dans l'acquisition des compétences nécessaires ;
- * assurer un suivi régulier de ses travaux ;
- *évaluer la qualité du travail effectué ;
- * le conseiller sur son projet de fin d'étude ;

L'administration s'engage à :

- *définir les objectifs du PFE et s'assurer que le PFE proposé y répond.
- *assurer le suivi de l'étudiant pendant la durée de sa réalisation de PFE, en lui affectant un enseignant qui veillera au bon déroulement du PFE ; mettre à la disposition de ce dernier les outils nécessaires.

La séance fût levée à 15h15

د/بن مسعود محمد طارق
رئيس اللجنة العلمية
لقسم الإلكترونيك



LE : 12/10/2023

Le Président du CSD



د/بن مسعود محمد طارق
رئيس اللجنة العلمية
لقسم الإلكترونيك